

Tchad | Province du Lac Matrice de suivi des déplacements (DTM) Rapport Round 7 | Avril 2019



Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par :













Contenu du rapport

INTRODUCTION	23
CONTEXTE	24
MÉTHODOLOGIE	24
LIMITES	25
INFORMATEURS CLES	25
POPULATIONS DEPLACÉES	26
Faits saillants	26
Profil démographique	27
Caractéristiques des sites et abris	28
Raisons de déplacement	29
PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)	30
Effectifs de population	30
Périodes de Déplacement	31
Provenance des PDI	31
RETOURNÉS	33
Effectifs de population	33
Périodes de Retour	34
Provenance de Personnes Retournées	34
ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES	35
Sécurité alimentaire	36
Santé	36
Protection	37
Eau, hygiène et assainissement	38
Scolarisation	40







INTRODUCTION

La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix (DTM)*, est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées : les effectifs des populations, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et collectées.

Ce septième rapport de la DTM donne un aperçu de la situation dans la province du Lac au Tchad où les déplacements de population sont dus à l'insécurité liée aux violences des groupes extrémistes armés. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées auprès d'informateurs clés dans les lieux de déplacement, en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 9 janvier au 28 février 2019.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a également été activée au Nigeria en juillet 2014, au Tchad en mai 2015 et au Cameroun en novembre 2015. Les activités DTM jouent un rôle clé dans ces trois pays en ce qu'elles informent les acteurs humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement afin d'apporter une réponse humanitaire ciblée et appropriée tant au niveau de la sous-région qu'au niveau de chacun de ces pays. Ceux-ci sont touchés par la même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans la sous-région.



La DTM a identifié une population déplacée totale de 174 340 individus : 130 472 Personnes Déplacées Internes (PDI), 41 199 retournés et 2 669 ressortissants de pays tiers (RPT)



185 lieux de déplacement ont été évalués, comprenant 131 camps/sites, 53 communautés hôtes et 1 centre collectif



100% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la région



La population déplacée est composée à 44% d'hommes et à 56 % de femmes



La taille moyenne de ménages déplacés est de 7 personnes par ménage



67% de la population déplacée est composée de mineurs ayant entre 0 et 17 ans



Les personnes de plus de 60 ans représentent 5% des personnes déplacées



75% des personnes déplacées identifiées vivent dans des camps ou sites alors que 25% vivent au sein de communautés hôtes











CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par des groupes armés. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la province du Lac ainsi que le retour des Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix - DTM*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations précises et complètes sur les déplacements engendrés par la crise. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement et la mobilité dans la province du Lac.

Conceptualisée en 2004, la DTM a été perfectionnée et renforcée en permanence grâce à une longue expérience opérationnelle acquise dans des contextes variés : conflits, catastrophes naturelles et flux migratoires. Son rôle central consiste à fournir des informations et des données primaires sur les déplacements et la mobilité humaine à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Au Tchad, la DTM suit les catégories de personnes suivantes : personnes déplacées internes, retournés (anciennes PDI et venant d'autres pays), et les ressortissants de pays tiers. Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées dans l'appellation de « personnes déplacées » :

- Personnes Déplacées Internes (PDI): « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- Retournés: Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les Tchadiens étant rentrés d'un pays étranger. Les anciennes PDI sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- Ressortissant Pays Tiers (RPT): Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM met fréquemment à jour les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au plus petit niveau administratif ; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées.

MÉTHODOLOGIE

Au Tchad, la DTM mène des évaluations fréquentes et régulières auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées.

Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 9 janvier au 28 février 2019 dans 185 lieux de déplacement de la province du Lac. La collecte de données a été menée dans 3 départements (7 sous-préfectures) de la province du Lac affectés par la crise : Fouli, Kaya et Mamdi. La DTM est actuellement mise en œuvre par le biais de 11 enumérateurs (dont 5 issus du gouvernement), 2 chefs d'équipe, 2 dataclerks et 1 superviseur basé dans la province du Lac. Les enumérateurs engagés dans la mise en place de cet outil sont formés sur la méthodologie de la DTM. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale de collecte et gestion des données.









Lors de ce round, les équipes DTM ont collecté les données au travers d'entretiens avec les informateurs clés au niveau des sites et communautés hôtes. Les informateurs clés fournissent ainsi les estimations sur le nombre de personnes déplacées qui se trouvent dans leurs sites ou communautés hôtes, leurs provenances, ainsi que leur besoins et vulnérabilités. En plus d'entretiens avec les informateurs clés, dans chaque site ou communauté hôte les données sur la composition de ménages ont été collectées auprès d'un échantillon de ménages déplacés afin de ressortir le profil démographique des populations déplacées.

LIMITES

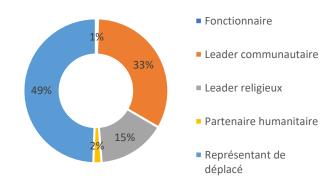
Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés. Ainsi, afin d'assurer la fiabilité de ces estimations, les collectes de données ont été effectuées au niveau administratif les plus bas : le site ou la communauté hôte. La zone géographique est ainsi réduite et cela permet d'assurer que les informateurs clés qui fournissent les données ont une connaissance approfondie de leurs zones.

En plus, la situation sécuritaire dans la province du Lac s'est légèrement stabilisée mais reste volatile. L'accès à certaines zones de la province dépend toujours du soutien des forces de sécurité et d'une analyse sécuritaire lors du déploiement. Parfois les escortes ne sont pas disponibles d'où l'équipe doit reprogrammer ses activités. Il est donc possible qu'il y ait certaines zones de la province du Lac accueillant les personnes déplacées qui n'ont pas été évaluées.

INFORMATEURS CLES

Durant ce round, les données ont été collectées au travers d'entretiens avec 2 280 informateurs clés. Les représentants de personnes déplacées ont constitué la majeure partie d'informateurs clés auprès desquels les données ont été collectées. En effet 49 pour cent d'informateurs clés étaient de cette catégorie. Des leaders communautaires (33%) et des leaders religieux (15%) ont aussi constitué une partie importante d'informateurs clés. Les fonctionnaires répresentent seulement 1 pour cent.

Graphique 1 : Types d'informateurs clés











POPULATIONS DEPLACÉES

Faits saillants



Personnes Déplacées Internes
130 472 individus
32 782 ménages
75% de la population mobile

(ķ)

Retournés
41 199 individus
9 868 ménages
24% de la population mobile



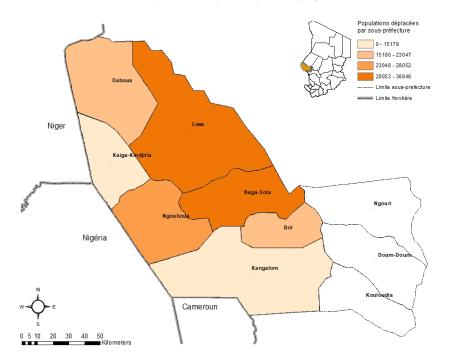
Ressortissants de Pays Tiers

2 669 individus

641 ménages

1% de la population mobile

Carte 1 : Populations déplacées par sous-préfecture



Lors de ce septième round, un total de 174 340 individus (43 291 ménages) déplacés a été identifié contre 167 246 individus (41 620 ménages) identifiés durant le round précedent, soit une hausse de 4%. Cela est principalement dû au fait que le nombre de lieux de déplacements évalués a augmenté entre ces deux rounds ; en effet, certains lieux, inaccessibles lors du round précédent, ont pu être accédés ce round : 176 lieux de déplacements ont été évalués lors du sixième round contre 185 pour ce septième round. La repartition des catégories des personnes déplacées durant ce round est la suivante : 130 472 personnes déplacées internes (32 782 ménages), 41 199 retournés (9 868 ménages), et 2 669 ressortissants de pays tiers (641 ménages).

Comme lors du round précédent, la sous-préfecture de Bagasola, dans le département de Kaya, et celle de Liwa dans le département de Fouli sont celles qui comprennent le plus grand nombre des personnes déplacées (accueillant respectivement 21 pour cent et 20 pour cent de personnes déplacées). Lors du précédent round ces sous-préfectures hébergeaient respectivement 23 et 20 pour cent de personnes déplacées.











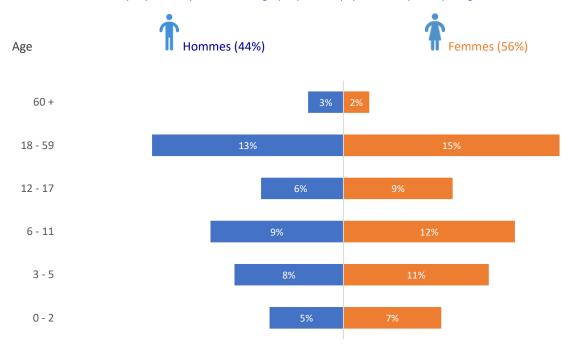
Tableau 1 : Représentation du déplacement par sous-préfecture (individus)

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# PDI	# individus retournés	# RPT	# personnes déplacées	% personnes déplacées
Fouli	Daboua	44	21 356	1 602	89	23 047	13%
	Kaiga-kindjiria	10	13 570	1 609	0	15 179	9%
	Liwa	37	29 835	4 315	54	34 204	20%
Total Fouli		91	64 761	7 526	143	72 430	42%
Kaya	Baga-Sola	16	24 900	11 925	21	36 846	21%
	Ngouboua	34	23 566	4 143	343	28 052	16%
Total Kaya		50	48 466	16 068	364	64 898	37%
Mamdi	Bol	22	11 852	10 726	197	22 775	13%
	Kangalom	22	5 393	6 879	1 965	14 237	8%
Total Mamdi		44	17 245	17 605	2 162	37 012	21%
Total		185	130 472	41 199	2 669	174 340	100%

Profil démographique

Les données démographiques ont été collectées auprès d'un échantillon de 13 221 ménages déplacés. Ces ménages étaient constitués de 89 491 individus. Les données indiquent que les femmes représentent la plus grande partie des personnes déplacées (56%), notamment les filles mineures qui représentent à elles seules 39 pour cent de personnes déplacées. Il est à noter 3 pour cent d'hommes et 2 pour cent de femmes ont plus de 60 ans.

Graphique 2 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe







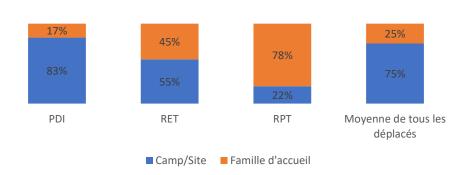




Caractéristiques des sites et abris

Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par la crise, les populations déplacées du Tchad résident en grande majorité dans des camps ou sites spontanés. En effet, 75 pour cent de la population mobile identifiée vit dans des camps ou sites spontanés, contre 25 pour cent vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire sur les sites spontanés ou les camps plutôt que dans les communautés d'accueil, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites pour pouvoir recevoir une assistance nécessaire.





Bien que la grande majorité de personnes déplacées réside dans des camps ou sites spontanés, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. En effet, les personnes déplacées internes résident principalement dans des camps ou sites spontanés (83%), les retournés le sont aussi mais à une proportion moins grande que celle de PDI (55%). Enfin, les ressortissants de pays tiers sont la seule catégorie mobile résidant principalement dans les communautés d'accueil (78%). Les retournés ont tendance à s'installer dans les communautés d'accueil à leur arrivée, puis de les quitter pour s'installer dans des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les déplacés internes ont plutôt tendance à s'installer en dehors des communautés hôtes et à se regrouper pour former un site spontané afin de garder leur chefferie traditionnelle. Ces catégories ont tendance à se déplacer en groupe ou par village entier.

¹ Les produits de la DTM du Nigeria et du Cameroun sont disponibles sur les liens suivants : https://displacement.iom.int/nigeria/ et https://displacement.iom.int/cameroon/

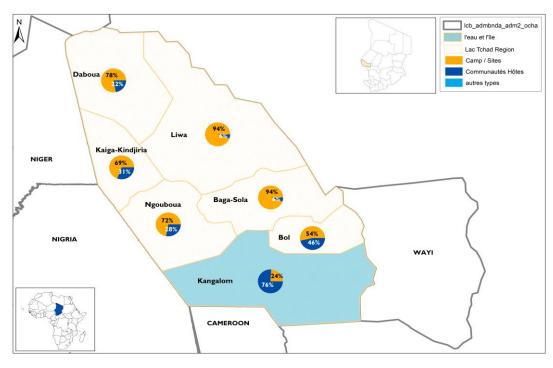




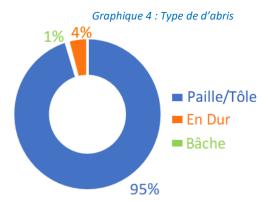








Carte 2 : Types de lieux de déplacement par sous-préfecture



En général, la majorité des personnes déplacées réside dans des camps. Cependant des différences sont observées entre les sous-préfectures: Pendant que presque toutes les personnes déplacées dans les sous-préfetures de Liwa (94%) et Bagasola (94%) résident dans des sites, dans les sous-préfectures de Kangalom et Bol une importante proportion réside dans les communautés hôtes, respectivement 76 et 46 pour cent. En termes d'abris, 95 pour cent de ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou tôle, 4 pour cent vivent dans des abris en dur et 1 pour cent dans des bâches.

Le fait que la majorité des personnes mobiles (75%) réside dans des sites spontanés ou des camps explique en partie la prévalence des abris en paille ou tôle. Ce pourcentage peut aussi être expliqué par la disponibilité immédiate des matériaux de construction traditionnels dont les piquets en bois et la paille collectés en brousse ainsi que les habitudes et capacités des personnes à construire ces types d'abris. Les ménages déplacés résidant dans des communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d'abri d'urgence construisant parfois un abri dans la concession de la famille hôte du fait de l'espace limité des abris déjà occupés par la famille d'accueil.

Motifs de déplacement

Toutes les personnes déplacées dans les zones évaluées l'ont été en raison du conflit lié aux groupes armés. Tous les déplacements ont été directement ou indirectement provoqués par ce conflit. En effet, certains déplacements ont été provoqués par des attaques sur les villages de résidence ou de villages voisins. Les personnes retournées du Nigeria et du Niger en particulier sont revenues au Tchad à la suite de la détérioration des conditions sécuritaires dans ces pays d'accueil ou à la recherche d'assistance après leurs premiers déplacements dûs au conflit lié aux groupes armés.





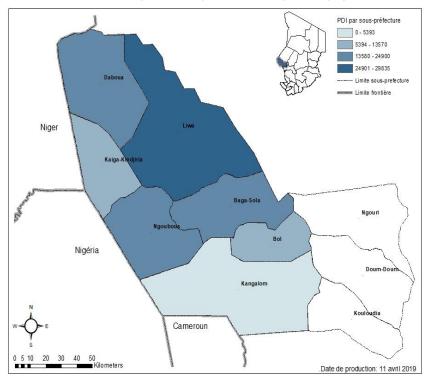




PERSONNES DEPLACÉES INTERNES (PDI)

Effectifs de population

Carte 3 : Populations Déplacées Internes par sous-préfecture



Les zones évaluées dans la province du Lac lors de ce septième round accueillent un total de **130 472 PDI** (32 782 ménages), pendant que lors du round précédent ce nombre était estimé à **126 313** (31 781 ménages); ceci représente une hausse de 3 pour cent. Cela s'explique principalement par le fait que certains lieux non accessibles lors du précédent round ont été accessibles et ont pu être évalués durant ce round (185 lieux de déplacement évalués lors du round 7 contre 176 lors du round 6). Le département de Fouli accueille la moitié de PDI des zones évaluées. La sous-préfecture de Liwa, dans le même département, est celle accueillant le plus grand nombre de PDI (23%).

Tableau 3 : Population Déplacée Interne par département et sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# PDI	% PDI
Fouli	Daboua	44	21 356	16%
	Kaiga-kindjiria	10	13 570	10%
	Liwa	37	29 835	23%
Total Fouli		91	64 761	50%
Kaya	Baga-Sola	16	24 900	19%
	Ngouboua	34	23 566	18%
Total Kaya		50	48 466	37%
Mamdi	Bol	22	11 852	9%
	Kangalom	22	5 393	4%
Total Mamdi		44	17 245	13%
Total		185	130 472	100%







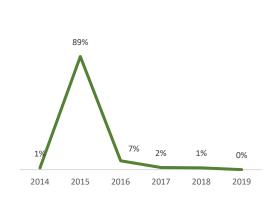


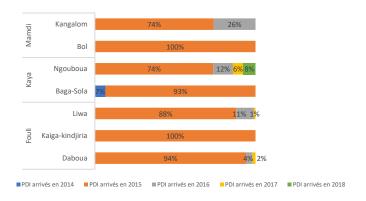
Périodes de Déplacement

La présente section porte sur les périodes de déplacement des PDI toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des personnes actuellement déplacées.

Graphique 5 : Périodes de déplacement des PDI

Graphique 6 : Périodes de déplacement des PDI par sous-préfecture





Les principaux déplacements ont été constatés en 2015 : 89 pour cent de PDI s'étaient déplacées durant cette année. Pendant l'année 2016 aussi une partie importante PDI s'était déplacée (7%).

Le pic de déplacements observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques commises par des groupes armés dans la région, et en particulier sur les îles du lac Tchad à la frontière avec le Nigeria et le Niger où les résidents étaient contraints de quitter les îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

Depuis 2015, l'amplitude de nouveaux déplacements a diminué fortement. Cette baisse pourrait être expliquée par le fait que les attaques des groupes armés aient diminué, car le gouvernement a renforcé la sécurité dans la province du Lac.

Les périodes de déplacement illustrées ci-dessus mettent également en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements, puisque 96 pour cent des personnes déplacées internes le sont depuis plus de trois ans (2014, 2015 et 2016).

Provenance des PDI

Toutes les personnes déplacées internes résidaient dans la province du Lac avant leurs déplacements. Les sous-préfectures de Kaiga-Kindjiria (27%) et Ngouboua (24%) constituent les principales provenances de PDI. Les données indiquent que la plupart des mouvements de PDI se sont faits à l'intérieur des sous-préfectures (71%). Cela veut dire que la majorité de PDI avait fui sa résidence au moment du déplacement sans pour autant sortir de la sous-préfecture. Cette tendance est notamment observée à Bol, Kangalom, Kaiga-Kindjiria où aucun ménage déplacé interne n'a quitté sa sous-préfecture d'origine (aussi à Ngouboua où 97% de PDI sont dans ce cas). Les PDI s'étant déplacées hors de leur sous-préfecture d'origine n'ont, pour la plupart d'entre elles, pas quitté le département : parmi les 29 pour cent de PDI ayant quitté leurs sous-préfectures, 20 pour cent se sont retrouvées dans d'autres sous-préfectures du même département. Cependant, Bagasola est la seule préfecture qui accueille des PDI venant en majorité d'autres sous-préfectures. En effet, 61 pour cent de PDI se trouvant à Bagasola résidaient dans une autre sous-préfecture dont 27 pour cent qui vivaient dans le même département, donc venant de Ngouboua (Bagasola et Ngouboua sont les deux seules sous-préfectures du département de











Kaya) et 34 pour cent qui résidaient dans une sous-préfecture d'un autre département (en majorité de Kangalom dans le département de Mamdi).

Graphique 7 : Provenance des PDI

Graphique 8 : Types de provenances des PDI

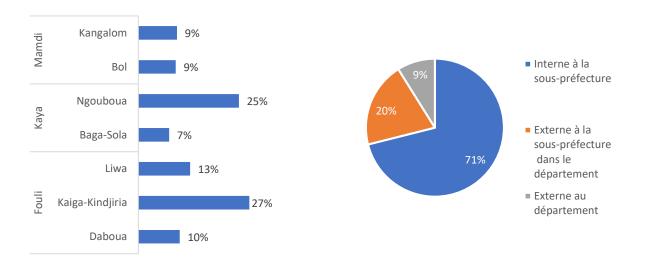


Tableau 4 : Type de provenance des PDI par sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	Interne à la sous-préfecture	Externe à la sous- préfecture dans le département	Externe au département
Fouli	Daboua	61%	38%	1%
	Kaiga-kindjiria	100%	0%	0%
	Liwa	55%	38%	7%
Кауа	Baga-Sola	39%	27%	34%
	Ngouboua	97%	0%	3%
Mamdi	Bol	100%	0%	0%
	Kangalom	100%	0%	0%
Moyenne		71%	20%	9%



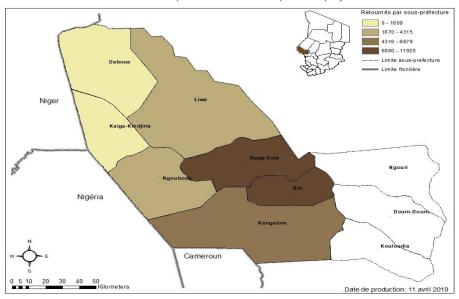




RETOURNÉS

Effectifs de population

Carte 4 : Populations retournées par sous-préfecture



Les zones évaluées dans la province du Lac lors de ce septième round accueillent un total de **41 199 retournés** (9 868 ménages), pendant que lors du round précédent ce nombre était estimé à **39 312** (9 452 ménages). Ceci représente une hausse de 5,5 pour cent Comme pour les PDI cela s'explique principalement par le fait que certains lieux de déplacement ont été évalués durant ce round pendant qu'ils ne l'étaient pas lors du précédent round. Cette hausse est également le résultat de retours de ressortissants Tchadiens qui ont quitté le Niger à la suite de la cessation de l'assistance humanitaire. Ce phénomène a notamment été observé dans la souspréfecture de Liwa en particulier où la distribution de vivres a été effectuée dans 86 pour cent de sites. La recherche d'aide semble donc être le facteur poussant ces personnes à aller à Liwa. Il est aussi à souligner que la majorité de ces retournés vivait au Niger ou au Nigeria depuis plusieurs générations et que même s'ils sont retournés au Tchad, cela ne veut pas dire qu'ils vivent dans leurs lieux d'origine. Leur situation est donc analogue, pour la plupart, à celle des PDI. Le département de Mamdi est celui où réside la majorité de retournés des zones évaluées (43%). Cependant la sous-préfecture de Bagasola dans le département de Kaya est celle accueillant le plus grand nombre de personnes retournées (29%) suivi de Bol (26%; département de Mamdi).

Tableau 5 : Population retournée par département et sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	# lieux évalués	# individus retournés	% individus retournés
Fouli	Daboua	44	1602	4%
	Kaiga-kindjiria	10	1609	4%
	Liwa	37	4315	10%
Total Fouli		91	7526	18%
Kaya	Baga-Sola	16	11925	29%
	Ngouboua	34	4143	10%
Total Kaya		50	16068	39%
Mamdi	Bol	22	10726	26%
	Kangalom	22	6879	17%
Total Mamdi		44	17605	43%
Total		185	41199	100%







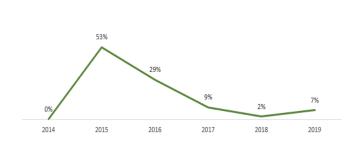


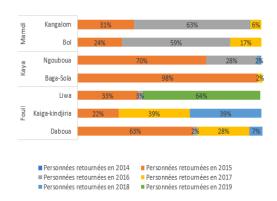
Périodes de Retour

Les années 2015 et 2016 sont celles durant lesquelles le plus grand nombre de retours a eu lieu. Ces deux années correspondent aux périodes où les attaques des groupes armés étaient les plus nombreuses et les plus dévastatrices. Toutefois, il est à souligner que dans la sous-préfecture de Kaiga-kindjiria, la majorité de personnes retournées est rentrée en 2017 et 2018. En effet 39 pour cent des personnes retournées dans cette sous-préfecture sont soit rentrées en 2017 ou en 2018. En 2019, seule la sous-préfecture de Liwa a accueilli les personnes retournées : 65 pour cent de personnes retournées dans cette sous-préfecture sont rentrées dans les deux premiers mois de 2019. Ceci est dû aux mouvements de retours des Tchadiens en provenance du Niger observés depuis le début de l'année. La majorité de ces personnes ont quitté le Niger à la suite de la rupture de l'assistance humanitaire dans leurs lieux de provenance et sont venues au Tchad à la recherche d'aide humanitaire, celle-ci étant principalement fournie à Liwa. Ces mouvements de retour pourraient continuer dans les prochains mois.

Graphique 5 : Périodes de retour

Graphique 6 : Périodes de retour par sous-préfecture





Provenance de Personnes Retournées

La majorité de personnes retournées identifiées dans les zones évaluées viennent de l'étranger (66%). Le Niger (36%) et le Nigeria (30%) sont les deux pays de provenance des retournés de l'étranger. Une grande partie de ces retournés venant du Niger et du Nigeria reviennent des régions affectées par la violence des groupes armés : la population provenant du Nigeria revient dans sa quasi-totalité de l'Etat de Borno qui est particulièrement affecté par la violence des groupes armés : 26 pour cent et 4 pour cent de retournés viennent respectivement de Kukawa et Maiduguri. De même la grande majorité des retournés en provenance du Niger revient de la région de Diffa (27% du département de N'guigmi et 8% de celui de Diffa) qui est également la région du Niger la plus affectée par la violence des groupes armés. Au Tchad, les départements de Mamdi (29,5%) et Kaya (4,5%) ont été les deux seuls départements d'où les retournés sont venus.

Graphique 7 : Pays de provenance de retournés

Graphique 8 : Département de provenance de retournés

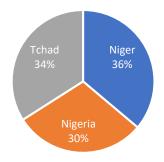












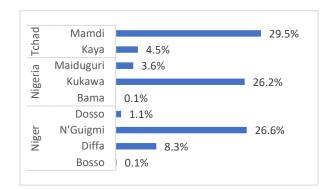


Tableau 6 : Provenances de retournés par sous-préfecture

Département	Sous-préfecture	% Retournés en provenance du Niger	% Retournés en provenance du Nigeria	% Retournés en provenance du Tchad
Fouli	Daboua	100%	0%	0%
	Kaiga-kindjiria	100%	0%	0%
	Liwa	100%	0%	0%
Кауа	Baga-Sola	51%	49%	0%
	Ngouboua	2%	74%	24%
Mamdi	Bol	0%	16%	84%
	Kangalom	18%	24%	58%

ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES

Les niveaux d'assistance et d'accès aux services varient en fonction des secteurs et des sites. Les informateurs clés ont déclaré que la distribution de vivres et les assistances en eau, hygiène et assainissement ont été les principaux domaines d'assistance reçus par la plupart de lieux de déplacement. En effet, la distribution de vivres et les assistances en eau, hygiène et assainissement ont été reçues respectivement dans 62 et 60 pour cent de lieux de déplacement. Toutefois, dans le cadre de ces évaluations DTM, le niveau d'assistance apporté dans chaque site n'a pas été évalué. Ainsi, le fait que les informateurs clés aient indiqué qu'un site a reçu une assistance ne signifie pas que l'aide ait été apportée à toutes les personnes déplacées se trouvant sur le site.







Distribution de bâches

Education

Cash

Articles non alimentaires

Eau, Hygiène et Assainissement

Vivres

14%

23%

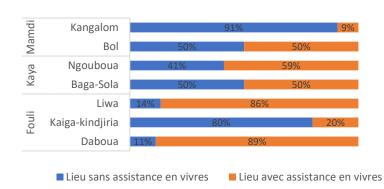
60%

Graphique 10 Principaux types d'assistance reçus en pourcentage de sites



Sécurité alimentaire

Le déplacement de personnes a généralement un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, notamment dans un contexte où l'élévage, l'agriculture et la pêche sont des secteurs majeurs d'activité et de source alimentaire. L'assistance en vivres est celle que la majorité de lieux de déplacements a reçu. Toutefois, la proporition de lieux ayant reçu cette assistance n'est pas le même dans toutes les sous-préfectures. Liwa et Daboua dans le département de Fouli sont les sous-préfectures dans lesquelles une distribution de vivres a eu lieu dans une grande majorité de lieux de déplacement. En même temps la majorité de lieux de déplacements dans les sous-préfectures de Kangalom et Kaiga-Kindjiria n'ont pas reçu de distribution des vivres (91% à Kangalom et 80% à Kaiga-Kindjiria).



Graphique 11 Assistance en vivres par sous-préfecture



68 pour cent de lieux de déplacement évalués n'ont pas de services de santé disponibles. Ce taux atteint même 94 pour cent dans la sous-préfecture de Ngouboua. Bagasola est la seule sous-préfecture où la majorité de lieux de déplacement a accès à un service de santé (38% à une clinique mobile et 25% à un centre de santé ou un hôpital).











Graphique 12 Disponibilité de services de santé

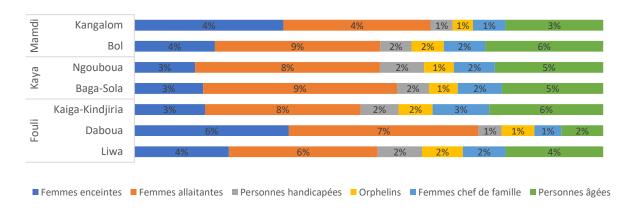
Graphique 13 Disponibilité de services de santé par sous-préfecture





Les évaluations effectuées dans les sites de déplacement dans la province du Lac incluent un nombre limité d'indicateurs relatifs à la protection, dont les vulnaribilités et la possession des documents d'identité. Les femmes allaitantes représentent une proportion assez importante de personnes déplacées dans toutes les sous-préfectures, Bol (9%) et Bagasola (9%) étant les sous-préfectures dans lesquelles les proportions de femmes allaitantes sont les plus élevées.

Graphique 13 Principales vulnérabilités par sous-préfecture



La majeure partie de personnes déplacées ayant des documents d'identification se trouvent soit dans la sous-préfecture de Daboua (44%), soit dans celle de Liwa (38%). En revanche la plupart de celles n'en ayant pas sont dans les sous-préfectures de Ngouboua (29%), Kangolom (20%), et Bol (17%).









1% - 3% 20% 17% 29% 44% 8% - 12% 13%

Sans document d'identification

Graphique 14 Possession de documents d'identification dans les sous-préfectures



Eau, hygiène et assainissement

Avec document d'identification

Selon les informateurs clés, les assistances en eau, hygiène et assainissement ont été apportées dans la majorité de lieux de déplacements évalués, notamment à Bagasola, Liwa et Daboua où respectivement 81 pour cent, 81 pour cent et 80 pour cent de lieux évalués ont déjà reçu ce type d'assistance. Cependant dans les deux sous-préfectures de Bol et Kangalom, la plupart de lieux de déplacements évalués n'a pas encore reçu une assistance en eau, hygiène et assainissement : 91 pour cent à Kangalom et 59 pour cent à Bol.

■ Daboua ■ Kaiga-kindjiria ■ Liwa ■ Baga-Sola ■ Ngouboua ■ Bol ■ Kangalom

20%

80%

81%

81%

81%

81%

47%

41%

9%

Daboua Kaiga-kindjiria Liwa Baga-Sola Ngouboua Bol Kangalom Fouli

Kaya Mamdi

Lieu avec assistance

Lieu sans assistance

Graphique 15 Assistance en eau, hygiène et assainissement par sous-préfecture

Difficultés liées à la qualité de l'éau :

Les informateurs clés ont indiqué des difficultés liées à la qualité de l'eau que les personnes déplacées rencontrent. Les problèmes de goût de l'eau sont particulièrement élevés dans les lieux de déplacement de Daboua et Liwa : respectivement dans 89 pour cent et 70 pour cent de lieux évalués dans ces sous-préfectures.









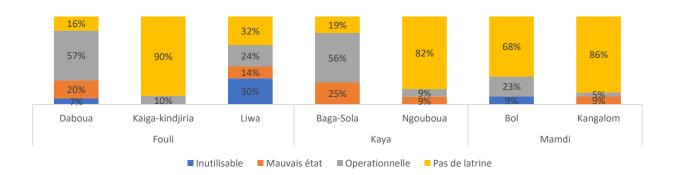
89% 82% 70% 70% 70% 40% 38% 35% 32% 32% 27% 29% 14% 9% 8% 6% 6% 6% Daboua Kaiga-kindjiria Liwa Baga-Sola Ngouboua Kangalom Fouli Kaya Mamdi ■ Eau trouble / brune ■ Problème de gôut ■ Eau non potable

Graphique 16 Problèmes liés à la qualité de l'eau par sous-préfecture

Disponibilité et état des latrines dans les lieux de déplacement évalués :

Selon les données collectées auprès des informateurs clés, la disponibilité et l'état de latrines varient d'une souspréfecture à une autre. Daboua (57%) et Bagasola (56%) sont les deux sous-préfectures dont la majorité de lieux de déplacement a des latrines opérationnelles. En revanche Kaiga-Kindjiria, Kangalom et Ngouboua sont les sous-préfectures dans lesquelles la majorité de lieux de déplacement n'ont pas de latrines, avec respectivement 90 pour cent, 86 pour cent et 82 pour cent de lieux de déplacements qui n'ont pas de latrines.

Les données démontrent par ailleurs que même quand les latrines sont disponibles, elles ne sont pas séparées entre les femmes et les hommes dans la plupart de lieux de déplacement. En effet, pour 67 pour cent de lieux de déplacement qui ont des latrines, elles ne sont pas séparées entre les femmes et les hommes. Daboua et Bagasola constituent les deux sous-préfectures dans lesquelles il existe une proportion importante de lieux de déplacement qui possèdent des latrines séparées entre les femmes et les hommes : 46 pour cent à Daboua et 38 pour cent à Bagasola.



Graphique 17 Etat de latrines par sous-préfecture







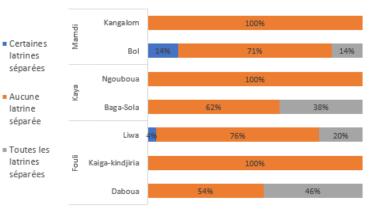




Graphique 18 Séparation de latrines entre femmes et hommes

296

Graphique 19 Séparation de latrines par sous-préfecture





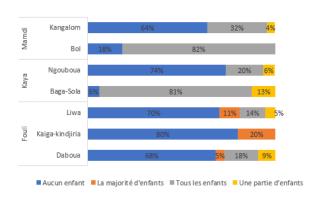
31%

Scolarisation

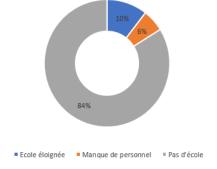
Dans la majorité de lieux de déplacements, aucun enfant ne va l'école. A Kaiga-Kindjiria par exemple, dans 80 pour cent de lieux de déplacement évalués aucun enfant ne fréquente d'école. En revanche, à Bol et Bagasola, dans respectivement 82 et 81 pour cent de lieux de déplacement évalués dans ces sous-préfectures, tous les enfants fréquentent une école.

La raison principale qui fait à ce que les enfants ne fréquentent pas d'école est l'absence des écoles dans les lieux de déplacement : cette raison a été évoqué par les informateurs clés de 84 pour cent lieux de déplacement.

Graphique 20 Accès à l'école par sous-préfecture



Graphique 21 Raisons de non-scolarisation d'enfants











Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"

Organisation Internationale pour les Migrations Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450 N'Djamena Tchad

Tel.: +235 22 52 53 62

E-mail: <u>dtmtchad@iom.int</u> ou <u>mwanzanzenza@iom.int</u> Site internet: <u>https://displacement.iom.int/chad</u>



